

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 16 février 2026
à 20h
à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2025

DIRECTION GÉNÉRALE

1. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
2. Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines et Rapports annuels 2024 des délégataires (RAD),
3. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), du 10 décembre 2025,
4. Engagement de la commune de Verrières-le-Buisson quant au devoir de mémoire vis-à-vis des Anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie,
5. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau, à la Région Île de France, et à tout autre organisme, pour le financement du projet de requalification du square Léon Maugé
6. Adaptation des tarifs pour l'accueil des cirques et forains,

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

7. Mise à jour des effectifs : suppressions de postes,

SERVICE PETITE ENFANCE

8. Création du Relais Petite Enfance,
9. Barème des participations familiales 2026,

DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE